

Thématique du répertoire

formation des élus :

ELU0405 – Formation généraliste « communication »

Référence interne :

ELU0405-DL26

Durée :

1 journée : 7 heures de formation

Public :

Elus

Prérequis

Aucun prérequis

Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

Délais pour entrer en formation

Si financement par le DIF ELU s'inscrire au plus tard 11 jours ouvrés avant le début de la cette formation.

Si financement sur le budget de la collectivité, possibilité de s'inscrire au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de formation.

Montant de la prestation

400 € TTC si financement DIF ELU
560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (remise de 15 % à partir de la deuxième personne inscrite de la même collectivité)

Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

Accessibilité :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à une prochaine formation.

Organisme de formation:

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique :

gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr



Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Conditions générales de vente sur le site

<https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Les objectifs pédagogiques:

La démarche proposée est de vous permettre d'exprimer et de présenter vos idées, de manière claire et efficace, dans le cadre de discours officiels, de délibérations en conseil municipal ou communautaire, d'inaugurations, de fêtes de quartier, de conférences de presse, de discours improvisés, de discours rédigés....

Prendre la parole revêt de multiples formes qui obligent l' élu à s'adapter.

Délivrer un message ajusté tient à cœur, et savoir, à bon escient argumenter, séduire, convaincre, interpeller, débattre, persuader s'apprend.

Cette formation vous donne des outils pour y parvenir. Ainsi, nous vous présentons un contenu de formation qui a pour objectif de développer votre savoir-faire (le fond, ou le contenu de votre message) et votre savoir-être (la forme).

A l'issue de cette journée, vous aurez les leviers pour vous permettre :

- D'approprier votre image et votre voix.
- De maîtriser vos émotions.
- De gagner en confiance en soi.
- D'améliorer votre impact personnel et professionnel dans votre fonction d' élu et selon vos responsabilités.

Le Programme :

1. Publics et styles cognitifs :

- Comprendre les styles d'apprentissage cognitifs pour adapter votre prise de parole à votre auditoire.
- Découvrir et comprendre votre style cognitif.

2. Les outils de la communication non verbale :

- Le stress.
- La respiration.
- La gestuelle.
- Le regard.
- Le sourire.

3. Les outils de la communication verbale :

- La parole.
- L'articulation.
- Les attaques et finales.
- Le ton et les intonations.
- Le silence.

4. Construire votre prise de parole :

- Vos messages clés.
- Vos objectifs.
- Vos intentions.
- La préparation de votre intervention.

Formateur : Monsieur Luc DORLET

Luc Dorlet est spécialisé dans la communication dans les relations professionnelles.

Son expertise s'est développée dans l'accompagnement de dirigeants, managers, collaborateurs dans les entreprises publiques, comme privées.

En formation d'élus, il intervient sur les sessions suivantes :

- Animer une réunion, une compétence nécessaire pour chaque élu.
- La PNL - Programmation Neuro Linguistique.
- L'Analyse Transactionnelle au service du système relationnel de l' élu.
- L'efficacité relationnelle et les drivers de motivations.
- Les écrits professionnels dans la fonction d' élu.



Les points forts de la formation :

Vous êtes au cœur des échanges. La communication joue un rôle déterminant dans votre mandat. Dans ce contexte, cette formation à la prise de parole est adaptée à vos besoins.

Les points forts :

- 8 ateliers pratiques repartis entre savoir faire et savoir être.
- Des outils et des exercices que vous pouvez reproduire ou adapter de manière simple et quotidienne.
 - * Construire et structurer une prise de parole en public par le mind mapping.
 - * Exercices de méditation, d'articulation, de cohérence cardiaque pour maîtriser les émotions.
- Partage de pratiques entre élus.

Aujourd'hui, comme élu, vous êtes de plus en plus sollicité pour présenter vos projets, transmettre des informations ou les partager avec les citoyens et vos collègues élus. Interface dans votre organisation, vous êtes au cœur des échanges. Au-delà de l'expertise associée à votre délégation, la communication joue un rôle déterminant dans la réussite de votre mandat.

La validation des acquis s'effectue par un quiz d'évaluation des connaissances à l'issue de la formation. Un certificat de réalisation de la formation vous sera remis.

Modalités pédagogiques :

Les modalités pédagogiques mises en œuvre pour cette formation se font:

- En présentiel.
- Avec une taille de groupe inférieure ou égale à 12 personnes.
- Avec une pédagogie expositive ou par exposés (20%) et active ou par la pratique (80%)

Les intentions de cette formation, sont :

- D'interpeller les élus sur leur discours et postures de départ par le partage des points forts et axes de progrès
- De transmettre les outils, les moyens, les exercices pour leur permettre de progresser.

Les résultats attendus :

La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue à partir de critères objectifs en cours et/ou à la fin de la prestation, par des tests et des quizz.. Un certificat de réalisation de la formation vous sera remis.

Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé : Prise de parole en public N°1.

Durée : 1 journée 7 heures

Lieu : BOURGES

Date : le jeudi 23 mai 2024 de 9h à 17h

Tarif DIF ELU : 400 € TTC si financement DIF ELU

Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (remise de 15 % à partir de la deuxième personne inscrite de la même collectivité) Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens pour s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme moncompteformation.gouv.fr - Vous devez vous inscrire au plus tard **11 jours ouvrés avant la date de la formation soit avant le : mercredi 8 mai 2024**
https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0405-DL01/88982928900012_ELU0405-DL26

- Vous souhaitez connaître les étapes pour vous inscrire avec le financement DIF ELU [cliquez-ici](#)
- Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2 - Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr et au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de la formation. Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



Un bulletin d'inscription par personne

1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Prise de parole en public N°1.**

Date de la session : **jeudi 23 mai 2024 de 9h à 17h**

Lieu de la session : **BOURGES**

Adresse de la formation : *Ne pas engager de dépenses de déplacement et d'hébergement avant de recevoir la confirmation de l'ouverture de la formation par FDEL .*

L'adresse du lieu de formation prévue (sous réserve d'une modification):

Hôtel de Bourbon – Mercure 60 Avenue Jean Jaurès 18000 BOURGES

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune

Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui non